

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

À titre de maire de notre municipalité et en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), je vais vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité. En premier lieu, j'aimerais souligner le résultat de l'année 2015.

Les états financiers ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton de Sorel-Tracy qui a fourni son rapport le 6 juin 2016. Depuis l'année 2008, le rapport financier des organismes municipaux doit être préparé en respectant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) de l'Institut canadien des comptables agrées (ICCA). Les états financiers des organismes municipaux du Québec sont ainsi produits selon des normes communes à toutes les administrations locales canadiennes.

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2015

Le rapport financier montre un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales consolidés de 81 291\$.

L'excédent de fonctionnement de la situation financière consolidée non affecté 389 771 \$.

L'excédent de fonctionnement de la situation financière consolidée affecté 29 941\$. Financement des investissements en cours 254 981\$.

Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 3 403 742\$.

ANNÉE 2016 :

<u>Indications préliminaires sur les états financiers de l'année 2016</u>

Les résultats sommaires au **30 septembre** nous indiquent des revenus de l'ordre de 978 440 \$ et des dépenses de 544 765\$. Le suivi rigoureux des dépenses devrait faire en sorte que la municipalité terminera son année avec un léger surplus aux livres.

Programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018

Au programme triennal d'immobilisation pour les années 2016-2017-2018 les dépenses en immobilisations prévues sont :

- En 2016, 8 000\$ pour l'acquisition d'appareils respiratoires, 10 500\$ pour l'achat d'outillage pour le garage, 40 116 \$ pour des travaux de pavage et 305 000\$ pour terminer le projet d'égout pluvial dans le rang de l'Église Nord.
- En 2017, 5 400 \$ pour l'achat d'un habit de pompiers afin de renouveler ceux qui sont devenus désuets, la réfection du pont Ruisseau des Lambert dans le rang de l'Église Nord et 175 000 \$ pour des travaux de pavage dans le rang de l'Église Nord.

- En 2018, 5 400\$ pour l'achat d'un habit de pompiers afin de renouveler ceux qui sont devenus désuets, réfection du pont Léo Bernier, rénovation du bureau municipal ainsi que 100 000 \$ pour des travaux de pavage.

Contrat de plus de 25 000 \$

Un contrat a été accordé à Sintra inc. pour des travaux d'asphaltage et de rapiéçage totalisant un montant de 25 000\$.

Rémunération des membres du conseil pour 2016

La rémunération annuelle du maire est de 6 361,95 \$ et son allocation de dépenses est de 3 180,80 \$; la rémunération annuelle des conseillers est de 2 120,53 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 060,27 \$.

La rémunération mensuelle du maire à titre de membre du conseil à la MRC des Maskoutains, incluant sa participation à un ou plusieurs comités, est de **387,09 \$ et de 193,55 \$** en allocation de dépenses.

En ce qui concerne la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, le délégué de la municipalité reçoit une rémunération de **64.74** \$ plus une allocation de dépenses **32.37** \$ pour chaque réunion à laquelle il assiste. Pour la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre (ARC), le délégué de la municipalité reçoit une rémunération de **63,58** \$ plus une allocation de dépenses de **31.78** \$ pour chaque réunion à laquelle il assiste.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES 2017

Dans un premier temps, avant de vous entretenir des orientations générales de 2017, je veux faire un retour sur les réalisations 2016.

Certains objectifs ont été atteints dont l'aménagement de l'unité de secours, l'achat des appareils respiratoires et de la caméra thermique pour notre service incendie. Nous avons fait l'achat d'un indicateur de vitesse qui sera installé sous peu. Au cour du mois de novembre, le projet d'égout pluvial du rang de l'Église Nord sera effectué. Et certains outillages ont été acquis pour le travail de notre inspecteur en voirie.

Les orientations pour 2017

Le 1 septembre dernier, le rôle triennal de 2017 a été déposé; l'évaluation foncière est de 105 160 000. Il est prématuré de traiter des taux de taxation 2017, car les prévisions budgétaires ne sont pas complétées; mais soyez assuré que nous allons poursuivre une gestion rigoureuse des dépenses.

Suite à l'approbation de notre programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018 les travaux suivants seront réalisées: le remplacement de l'égout pluvial sur le rang de l'Église Nord entre le numéro civique 91 et le cours d'eau Jérôme Bonin, des travaux pour changer un pont et ainsi terminer le pavage du rang Église Nord. La municipalité a entrepris les démarches nécessaires pour procéder à l'élaboration du projet ce qui devra débuter fin 2016 se terminer au printemps 2017.

Tous ces travaux feront partie du programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019.

Programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019

Remplacement de l'égout pluvial du rang Église Nord, travaux de pavage et remplacement d'un pont rang Église Nord ainsi que des travaux dans divers rangs de la municipalité devraient figurer au programme.

Conclusion

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil ainsi que les employés et bénévoles qui travaillent au mieux-être de notre municipalité.

Saint-Marcel-de-Richelieu, ce 7 novembre 2016

Réjean Bernier, maire